

18 décembre 1969, Nouveau-Brunswick

Signature d'un accord de coopération et d'échanges en matière d'Éducation, de Culture et de Communication entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Premier ministre,

C'est avec grand plaisir que je me trouve aujourd'hui dans la capitale de votre province. Le Québec- et le Nouveau-Brunswick ont ensemble plus que des liens d'amitié. Je dirais qu'entre nos deux provinces il existe des liens de parenté et de voisinage. Vous avez ici un élément de langue française qui représente une forte proportion de la population totale de votre province. Cette population de langue française a toujours su manifester une fidélité que je qualifierais d'historique. Dans ces conditions et compte tenu de la fidélité historique que l'on trouve aussi chez les Québécois, il était tout à fait normal que nous songions à collaborer davantage, et ce dans tous les domaines où cette collaboration pouvait nous être mutuellement avantageuse.

C'est pourquoi nous procédons aujourd'hui à la signature d'un accord de coopération et d'échanges en matière d'éducation, de culture et de communications. . Comme vous, j'en suis heureux. D'une part, cet accord donnera lieu à un rapprochement encore plus étroit entre deux provinces qui ont beaucoup en commun. D'autre part, il constituera une preuve de plus que la coopération interprovinciale au Canada peut être exploitée davantage. À mes yeux cette coopération, sans apporter bien sûr la solution automatique de tous nos problèmes, n'en constitue pas moins un des éléments essentiels du Canada de demain. Il faut s'en servir au maximum. Je suis persuadé qu'à l'expérience elle portera des fruits car elle conduira, avec le temps, non seulement à une meilleure compréhension réciproque, mais aussi à une collaboration à la fois plus fréquente et plus soutenue entre les états-membres de notre fédération.

L'accord que nous signons aujourd'hui est en substance le même que celui que nous avons conclu avec l'Ontario, il y a quelques mois. Il est le résultat de nombreux échanges de vues entre nos gouvernements. Son principe avait été accepté il y a déjà quelques années et je suis vraiment satisfait de constater que nous sommes maintenant en mesure de l'établir sur des bases solides. Il couvre un ensemble passablement étendu. Il touche la langue, l'administration publique, l'éducation, la jeunesse, la culture ainsi que les communications. C'est en somme un accord orienté vers l'avenir.

Car c'est aujourd'hui vers l'avenir qu'il faut orienter nos efforts. Non pas évidemment qu'il faille négliger le présent. Mais nous avons tous intérêt à construire ensemble la société dans laquelle nous voulons vivre demain, et à faire aujourd'hui tout ce qui nous est possible pour la façonner selon nos objectifs. Dans cette perspective, l'accord Nouveau-Brunswick-Québec deviendra un instrument d'action.

En terminant, Monsieur le Premier ministre, je vous remercie de l'accueil chaleureux que vous avez su réserver à notre délégation. Je profite aussi de l'occasion pour vous présenter,

à vous, à vos collègues et à toute la population du Nouveau-Brunswick les vœux d'amitié du gouvernement et de la population du Québec.